

Tribunal d'arrondissement
de Luxembourg

Luxembourg, le 13 avril 2023

Bureau principal des élections communales
du 11 juin 2023

Cité judiciaire
L-2080 Luxembourg

Tél.: 475981 2590 / 2359

elections-2023@justice.etat.lu

Avis aux présidents des bureaux principaux des communes où les élections se font au scrutin de listes avec représentation proportionnelle :

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le tirage au sort opéré en date de ce jour à 14.30 heures, en application de l'article 236 de la loi électorale a donné le résultat suivant :

Liste N° 1 :	LSAP
Liste N° 2 :	DP Demokratesch Partei
Liste N° 3 :	déi gréng
Liste N° 4 :	CHRËSCHTLECH-SOZIAL VOLLEKSPARTEI CSV

J'attire votre attention sur le fait que si dans votre commune il existe une liste autre que celles énumérées ci-dessus, elle reçoit le numéro d'ordre qui suit immédiatement (5) ; s'il y a plusieurs listes, les présidents des bureaux principaux devront, assistés de leur secrétaire, déterminer par tirage au sort le numéro d'ordre à attribuer à ces listes (5, 6, ...).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pierre CALMES
Président du Tribunal d'arrondissement
de Luxembourg